



# La Dépêche de Jardin



## Le mot du Maire



*Cher(e)s Jardinoises, Jardinois,*

**C**ela fait déjà 3 mois et demi que nous sommes arrivés en fonction et croyez-moi nous avons beaucoup travaillé pour s'approprier les dossiers de la mairie.

Toutes les institutions redémarrent, de nouveaux délégués ont été désignés pour les commissions communales qui pour la plupart se sont déjà réunies notamment le CCAS - commission communale d'action sociale - (2 fois). Nous avons aussi nommé nos représentants à l'agglomération Vienne Condrieu et même s'il est vrai qu'il n'est pas simple de prendre le train des réunions en marche, il s'avère que tout se passe bien.

Pour ma part, en tant que maire, j'ai intégré le Bureau Intercommunal de 30 maires et le Conseil Communautaire. Le bureau étudie les sujets impliquant l'agglomération et le Conseil Communautaire les vote sous forme de délibération. Je suis satisfait de représenter Jardin, de plus j'ai retrouvé beaucoup d'élus de connaissances dans ces instances.

Les commissions scolaires maternelles et élémentaires se sont déjà réunies deux fois, et nous avons également reçu les représentants des parents d'élèves. Ces rencontres se sont déroulées dans un esprit constructif et serein. Au niveau du périscolaire, nous envisageons la mise en place du quotient familial pour fixer les tarifs de la cantine dès septembre. Le but étant de soutenir les familles dans une période difficile.

Au niveau des travaux 2023, nous sommes en train de finaliser la fin des travaux de l'école et de l'espace associatif, ceux-ci ayant pris du retard et pour partie non satisfaisants.

Nous prévoyons d'ailleurs une mesure de bon sens : planter des arbres dans la cour d'école maternelle afin d'y apporter de l'ombre et de la fraîcheur, indispensables à nos écoliers.

D'autre part, la partie ancienne du cimetière va faire l'objet de travaux au niveau du sol pour le rendre exempt de mauvaises herbes et accessible à toutes et à tous. Une bonne partie de cet aménagement sera assuré par notre service technique.

Pour l'année 2024, deux axes de travaux ont été retenus :

- Des caméras de protection au niveau du village, de la mairie et autour de l'école.
- La construction de jeux pour enfants, à proximité de l'école et peut-être un city sport au stade. Bien entendu, tous ces travaux feront l'objet de subventions importantes par différents organismes.

J'ai voulu être dans les paragraphes précédent le plus concret possible sur la marche actuelle et à venir de la mairie. Je suis satisfait de l'implication rapide de nos élus au service de la commune mais aussi par le dynamisme de notre personnel.

Je rappelle également que plusieurs manifestations auront lieu cet été : la fête de l'école le 24 juin, la fête du village le 1<sup>er</sup> juillet, le festival des vieilles mécaniques les 22 et 23 juillet, et Ciné été le 9 août. De quoi vous aider à passer un bel été !

*Au plaisir de vous rencontrer prochainement,  
Très sincèrement,*

# Jardin en action !

## Rénovation en vue : Les allées du cimetière ancien seront transformées



**Au cours du deuxième semestre 2023, les allées de la partie ancienne du cimetière de notre commune subiront des travaux de rénovation.**

Le projet de rénovation débutera à la fin du mois d'août et durera environ 4 à 5 semaines.

La majeure partie des travaux sera réalisée par nos équipes techniques, qui seront renforcées par un membre supplémentaire.

Nos agents techniques se chargeront des décaissements, du ferrillage et du coffrage, avant que l'entreprise ne procède au coulage du béton désactivé. Par la suite, nos équipes techniques se chargeront également de la mise en place de pavés ECOVEGETAL dans l'allée principale, ainsi que de l'engazonnement le long des tombes.

Cette mesure permettra de gérer efficacement l'écoulement des pluies. Nous veillerons ainsi à ce que les allées du cimetière soient rénovées dans le respect des normes et offrent un environnement agréable pour les visiteurs.

## Du nouveau pour les familles



**La municipalité de notre commune œuvre activement pour instaurer une tarification équitable à la cantine, grâce à l'étude en cours sur la mise en place du quotient familial.**

Cette mesure vise à soutenir les familles tout en maintenant un service de restauration scolaire de qualité. En impliquant les familles dans le processus décisionnel, la municipalité s'assure de prendre en compte leurs besoins spécifiques et de favoriser une tarification adaptée à leur situation financière. Cette démarche contribuera à renforcer l'équité et l'accessibilité pour tous, tout en maintenant la qualité des repas servis à la cantine.



## Halte au brûlage à l'air libre des déchets C'est interdit toute l'année !

**Protégeons notre environnement**

Les déchets doivent obligatoirement être déposés dans une déchetterie ou ramassés dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. En cas de non respect, une amende de 750€ maximum peut être appliquée selon le décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020.

## Jardin en fleurs !

**Grâce à un fleurissement méticuleux et à l'engagement de la communauté, notre commune se pare de jolies couleurs florales.**

Ces efforts ont été particulièrement notables dans le centre du village et à Bérardier, où le fleurissement a été récemment revitalisé, contribuant à créer des espaces plus attrayants et conviviaux.

Le fleurissement ajoute une touche agréable à notre environnement, créant une atmosphère chaleureuse et accueillante pour tous.

Continuons ensemble à préserver et à développer ce patrimoine floral qui fait la fierté de notre commune, en mettant en valeur la beauté des fleurs, notamment dans le centre du village et à Bérardier, où ces efforts sont particulièrement visibles.

# Prévention

Comme chaque été, il est important de rappeler le rôle que chaque citoyen peut et doit jouer dans la lutte contre les espèces végétales et animales invasives qui se développent sur notre territoire.

Pour cela, les pouvoirs publics ont mis en place des plateformes de signalement pour l'ambroisie, le frelon asiatique et le moustique tigre. Pour chacune d'entre elles, une démarche de lutte spécifique existe.

**Alors n'hésitez pas et participez à cette lutte :**

- L'ambroisie : [signalement-ambroisie.atlasante.fr](http://signalement-ambroisie.atlasante.fr)
- Le frelon asiatique : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- Le moustique tigre : [signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr)



## Transport scolaire - En route pour la rentrée

**Pour les parents et enfants qui vont vivre une première rentrée au collège, la question du transport scolaire est un sujet important. Voici quelques informations pour y voir plus clair !**

**L'abonnement :** Dom'Ecole : gratuit, il permet de faire un aller-retour par jour, utilisable en période scolaire.

**Inscription :** du 2 juin au 18 juillet, Vienne Condrieu Agglomération organise l'inscription annuelle des élèves qui souhaitent emprunter les lignes de transport scolaire pour se rendre à leur établissement. **Rendez-vous sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)**



## Transport à la demande

Un service accessible à tous. Les services de Vienne Condrieu Agglomération mettent à disposition des Jardinois un dispositif de transport à la demande : Navette L'va. Au moment de la réservation, vous indiquez l'heure à laquelle vous souhaitez arriver, vous recevrez ensuite confirmation de l'heure et du ramassage. Il suffit de réserver le trajet de votre choix au plus tard la veille avant 17h pour garantir votre trajet.



**Réservation :** Par email : [lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com)  
Par téléphone : 0810 414 909 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



### Le saviez-vous ?

#### Aide informatique

À partir du 1<sup>er</sup> septembre, une aide informatique sera mise à disposition des Jardinois pour les aider dans leurs démarches administratives (impôts...). Cette assistance aura lieu le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois sur inscription.

**Pour plus de renseignements et inscriptions :**  
[karine.valette@mairie-jardin.fr](mailto:karine.valette@mairie-jardin.fr)

## Soyons vigilants au bruit

Pour vivre en harmonie avec ses voisins, et plus généralement avec son entourage, un minimum de règles de savoir-vivre s'imposent.

Baisser le volume sonore de son téléviseur, limiter les aboiements intempestifs, déposer ses déchets dans les lieux ou conteneurs adaptés... Des petits gestes qui demandent peu d'efforts mais qui changent tout !

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, qui nécessitent l'usage d'appareils électriques ou motorisés (perceuses, tondeuses, débroussailleuses...) sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 97-5126.

Ils ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30  
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h  
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Plus de renseignements sur [www.bruit.fr](http://www.bruit.fr)



# Une équipe au service de Jardin



**Bernard Roqueplan**  
Maire

## Vos adjoints



**Sylvie Duranton**  
Affaires sociales  
Vie associative



**André Bracchi**  
Bâtiments  
Espaces verts



**Christine Beaubouchez**  
Affaires scolaires  
Périscolaire



**Jean-Pierre Huguet**  
Travaux, voirie  
Espaces verts



**Émilie Demesy**  
Commerce  
Communication

## Vos conseillers délégués



**Cédric Bon**  
Urbanisme  
Habitat



**Marie-Christine Emonard**  
Affaires culturelles



**Yannic Erard**  
Sécurité



**Thierry Quintard**  
Finance

## Vos conseillers municipaux



**Marie-France Elsensohn**



**Jean-Yves Audouard**



**Jesabel Bonny**



**Ivan Chardon**



**Donatella Colautti**



**Gregory Windhols**



**Christiane Lentillon**



**Yan Neufang**



**Christine Favre**

Ne pas jeter sur la voie publique.

## Informations utiles

### Contact

1 place de la Mairie - 38200 Jardin  
Téléphone : 04 74 31 89 31  
Email : [mairie@mairie-jardin.fr](mailto:mairie@mairie-jardin.fr)  
Site : [mairie-jardin.fr](http://mairie-jardin.fr)

### Heures d'ouverture au public :

Lundi de 8h30 à 12h00  
Mardi de 13h30 à 17h30  
Mercredi de 8h30 à 12h00  
Jeudi de 8h30 à 12h00  
Vendredi de 13h30 à 17h30

## Retrouvez-nous ici



Responsable de la publication : Bernard Roqueplan  
Comité de Rédaction pour ce numéro : Émilie Demesy  
Crédit photos : mairie de Jardin  
Tirage : 960 exemplaires  
Conception et impression : Imprimerie de la Tour Dauphinoise  
38780 Pont-Évêque - Tél. 04 74 53 00 28